



Nouvelles du conseil du 30 mars 2020

Commission scolaire : patience svpl

Suite au report du scrutin fédéral prévu le 17 mai prochain, le Conseil municipal a décidé de renvoyer également l'élection complémentaire à la commission scolaire municipale, ainsi qu'il l'a annoncé dans les pages de la Feuille Officielle du 27 mars dernier.

On se souvient qu'une démission avait été enregistrée début février au sein de cet organe scolaire ; elle était motivée par des raisons professionnelles et entrainé en force immédiatement. Le Conseil municipal en avait pris acte et avait fixé dans la foulée les modalités de succession : le délai de dépôt des candidatures était fixé à aujourd'hui vendredi 3 avril, l'élection proprement dite au 17 mai prochain.

Pour cause d'effet secondaire de l'urgence sanitaire, il est donc demandé un peu de patience aux potentiels candidats à la commission scolaire. Pour l'heure, trop d'inconnues planent encore sur l'évolution de la situation ; un nouveau délai de dépôt des candidatures, ainsi qu'un nouveau scrutin, seront agendés en temps voulus.

Sécurité sous le soleil

Christophe Schwab, chef concierge communal, a proposé de sécuriser le pied du parasol utilisé par la crèche municipale Au P'tit Soleil. Il préconisait un système de pièces de mousse, dont le prix sur catalogue est fixé à un peu plus de six cents francs, et qui éviterait tout risque de blessure.

Sur proposition de Chantal Tschannen, le Conseil municipal a accepté cet aménagement ; celui-ci ne figurant pas au budget, il a libéré un crédit additionnel de 700 francs.

Vestiaire attribué

Pour le réaménagement du vestiaire de l'ancien collège, le Conseil municipal a reçu deux offres. Sur proposition de Chantal Vaucher, en charge des bâtiments, il a choisi celle de l'entreprise MAKK AG, qui ascende à quelque 15 500 francs et s'avère inférieure à sa concurrente.

Façade à rénover

C'est à l'entreprise locale Waser SA que le Conseil municipal a attribué lundi les travaux de réparation et d'entretien de la peinture, à effectuer sur la façade nord du bâtiment communal sis Prés 5. Le devis de ce chantier s'élève à quelque 8600 francs, location d'une nacelle comprise.



Si les bureaux municipaux sont physiquement clos, les membres du personnel sont pourtant atteignables.

N'hésitez pas à appeler

Les autorités exécutives rappellent à la population, et notamment aux personnes âgées ou appartenant aux groupes les plus vulnérables face à la pandémie de Covid-19, que l'administration municipale (tél. 488 33 00, courriel secretariat@sonceboz.ch) se tient à leur disposition pour les assister dans leur recherche d'aides diverses. Si les bureaux demeurent actuellement fermés physiquement, les membres du personnel sont cependant accessibles et répondent volontiers à toute question, qu'ils soient présents au bureau municipal ou en phase de télétravail.

Les autorités se réjouissent par ailleurs de constater que les réseaux de voisinage et familiaux fonctionnent très bien dans la commune, qui font preuve d'une entraide efficace.

Un message apprécié et fort sympathique

Une initiative fort sympathique a été prise vendredi dernier en soirée par des habitants du village. De 20 h à 21 h, ces citoyens dynamiques ont dispensé de la musique sur leur balcon, accompagnée de jeux de lumières et de messages aussi intelligents que sensibles.

Les auteurs de ce moment joyeux et agréable ont en effet répété au micro les mesures de précaution indispensables à respecter durant cette période de pandémie, tout en adressant des remerciements chaleureux au personnel médical, ainsi qu'à tous les professionnels qui permettent à notre société de fonctionner malgré l'urgence sanitaire.

De nombreux applaudissements, très mérités, ont salué cette initiative.

Le Conseil municipal tient à remercier et féliciter les auteurs de ce beau moment de partage, de responsabilisation et de gratitude.